

Paie et gestion administrative du personnel	
N° / RÉF	1.1
Date de création du traitement	22/01/2025
Dernière mise à jour du traitement	22/01/2025
Journal de bord des modifications du traitement	22/01/2025
Description du traitement	
Responsable du traitement	ENVT
Coordonnées du responsable du traitement	23 Chemin des Capelles - 31076 Toulouse Cdx 03 Tél : 05 61 19 38 00
Délégué à la protection des données	23 Chemin des Capelles - 31076 Toulouse Cdx 03 Courriel : dpo@envt.fr Tél : 05 61 19 32 25
Service chargé de la mise en œuvre	Ressources Humaines
Représentant	Dalila MECHITOUA
Responsable(s) conjoint(s)	Saluciano VIEIRA
Finalité(s) du traitement effectué	
Objectif général du traitement	Paie et gestion du personnel
Finalité 1	Base de données administratives des salariés de l'entreprise en cohérence avec l'organigramme et annuaires internes
Finalité 2	Calcul des rémunérations et de leurs accessoires, des cotisations patronales et salariales en matière de régimes obligatoires, complémentaires et volontaires de couverture sociale et de retraite
Finalité 3	Déclaration de données sociales et fiscales dans le cadre du déclaratif mensuel et événementiel
Finalité 4	Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés
Finalité 5	Remboursement de prêts ou d'avances sur traitement
Finalité 6	Calcul de retenues du fait d'opposition sur le traitement
Finalité 7	Saisie et suivi de tout type d'absence
Finalité 8	Prélèvement à la source
Licéité du traitement	
Base légale	
Intérêt légitime Article 6 f) du RGPD : le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un tiers, à moins que ne prévalent les intérêts ou les libertés et droits fondamentaux de la personne concernée qui exigent une protection des données à caractère personnel, notamment lorsque la personne concernée est un enfant	
Précisions relatives à la base légale choisie	
Consentement de la personne	
Respect d'une obligation légale	
Mission(s) d'intérêt public	
Intérêt(s) légitime(s) de l'établissement	Mise au registre

Données personnelles concernées		
Catégories de données non sensibles		Informations complémentaires
Catégories de données non sensible 1	Identité	Nom, prénoms, numéro de sécurité sociale, photo
Catégories de données non sensible 2	Etat civil (date et lieu de naissance, conjoint, enfants)	Nom marital, date de naissance, sexe, date de décès, ville, département et pays de naissance, carte de séjour, statut de réserviste, situation de handicap du salarié et de ses enfants
Catégories de données non sensible 3	Coordonnées	Ville, département et pays, adresse postale et fiscale, téléphone professionnel et personnel, e-mail professionnel et personnel
Catégories de données non sensible 4	Vie professionnelle	Carte grise véhicule personnelle si remboursement frais kilométriques - Permis B si utilisation des véhicules de services
Catégories de données non sensible 5	Informations d'ordre économique et financier	Taux envoyé par la DGFIP pour le calcul du prélèvement à la source IBAN BIC, pension alimentaire, saisies tiers détenteurs, opposition, prêt comité d'entreprise (social, mariage ou œuvre sociale, prêt crédit municipal) - Indemnité journalière de sécurité sociale CPAM et de la prévoyance et notamment les sanctions - Année d'études pour les contrats pro et apprentis - Factures pour participation frais de transport - Historique demandes acomptes mensuels et avances sur primes annuelles - Prêts au CSE à prélever en paie - Saisies sur salaires du trésor public ou pensions alimentaires
Catégories de données non sensible 6	Données de connexion (adresse IP, logs, etc.)	Login et mot de passe initial professionnels
Catégories de données non sensible 7	Situation familiale (marié, pacsé, célibataire, filiation)	Situation familiale (veuf, pacsé, marié, concubinage, divorce, célibataire), composition familiale (enfants et enfants de conjoints)
Catégories de données non sensible 8	Autres	Coefficient, échelon, emploi et affectation, indice brut ou réel, majoré, ancienneté dans l'échelon et réduction d'ancienneté, activité à temps complet ou à temps partiel, détachement - Congés et absences : annuels, maladie, longue maladie, longue durée, maternité, liés aux charges parentales, de formation professionnelle, de formation syndicale, parentale, ou autres - Sanctions disciplinaires - Mesures DRC (déroulement de carrière) - Copie du bulletin de paie
Durée de conservation des données non-sensibles		
L'ensemble des données est conservé sans limite de durée de conservation. Cette situation est notamment justifiée par la persistance des avantages mutuelle et CE pour les retraités et leur famille		
Données sensibles		
OUI*		
Informations complémentaires		Informations complémentaires
Catégorie de données sensibles 1	Données révélant l'appartenance syndicale	Historique des mandats exercés au sein de l'ENVT
Catégorie de données sensibles 2	Données concernant la santé	Pas de données sur l'état de santé (sauf attestation Covid) - Notification de la RQTH, taux d'invalidité, autres catégories de bénéficiaires de la loi n°87-517 du 10 juillet 1987 (invalidé pensionné, mutilé de guerre, assimilé mutilé de guerre) - Visite médicale (uniquement date, type de visite) - Restrictions liées aux aptitudes dans le cadre d'un reclassement temporaire ou définitif - Dossiers maladies professionnelles : type d'affectation indiqué dans le certificat médical, reconnaissance ou non - Dossiers accidents du travail : siège des lésions, reconnaissance ou non
Catégorie de données sensibles 3	Numéro de Sécurité Sociale (ou NIR)	Oui (Salariés et ayants droits)
Durée de conservation des données sensibles		
Durée de conservation des données sensibles	L'ensemble des données est conservé sans limite de durée de conservation. Cette situation est notamment justifiée par la persistance des avantages mutuelle et CE pour les retraités et leur famille	

Destinataires des données personnelles traitées	
Destinataires Internes	Direction général - DAF - Comité d'entreprise
Destinataires Externes	Autorité recevant la déclaration des revenus dans le cadre de la procédure de transfert de données sociales et fiscales (DGFiP, organismes de caisses de retraite et prévoyance, organismes collecteur de l'impôt, organisme collecteur des charges sociales, pôle emploi, organisme de sécurité sociale...) Organismes bancaires et financiers assurant la tenue des comptes personnels des agents concernés par le traitement Organismes habilités à recevoir des informations statistiques relatives à la paie Assistants de service social du travail Avocats Inspection du travail Consultant extérieur sur les charges sociales
Mesures de sécurité	
Mesures techniques et mesures organisationnelles	Politique générale de sécurité des systèmes d'information Accès limité en fonction du rôle
Sous - traitance	
Le traitement fait l'objet d'une sous-traitance	NON
Identification du sous-traitant	
DPO du sous-traitant	
Transferts hors UE	
Transferts hors UE	NON
Généralités	
Décision automatisée ?	NON
Le traitement permet-il un profilage ?	NON
Droit des personnes concernées	Tout individu dispose d'un <u>droit d'accès et de rectification</u> des informations la concernant. Toute personne a le droit de recevoir les données qui la concerne et qu'elle a fournies à un responsable de traitement, de les réutiliser, et de les transmettre à un autre responsable de traitement (<u>droit à la portabilité</u>). Sauf si traitement répond à une obligation légale, toute personne a le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, au traitement de ses données (<u>droit d'opposition</u>). Le responsable du traitement dispose d'un <u>délai d'un mois</u> afin de répondre au demandeur.
Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL	Oui <u>Pour contacter la CNIL</u> : https://www.cnil.fr/fr/contacter-la-cnil-standard-et-permanences-telephoniques <u>Pour adresser une réclamation (plainte) à la CNIL</u> : https://www.cnil.fr/fr/plaintes
Dernière mise à jour de la fiche traitement	22/01/2025
Identité du rédacteur de la fiche	le DPO de l'ENVT